

Les Engagés de Celles : Un nouveau chapitre vers les élections du 12 janvier 2025

Les Engagés de Celles, menés par leur tête de liste Jean Delestrain, annoncent leur décision de ne pas introduire de recours auprès du Conseil d'État et de concentrer toute leur énergie sur les élections communales anticipées prévues le 12 janvier 2025. Cette décision reflète un choix clair et responsable pour le bien de la commune et de ses citoyens.

Un choix par respect pour la commune et ses habitants

Bien que certains éléments auraient pu justifier un recours, nous avons choisi de ne pas prolonger les incertitudes. Cette démarche vise à éviter une paralysie prolongée des organes communaux jusqu'au mois de mai 2025, démontrant ainsi notre respect pour le personnel communal et pour chaque Cellois(e).

Nous souhaitons cependant rappeler que les recours déposés par d'autres groupes politiques auront un coût direct pour la commune, estimé à environ 7 000 euros, pour organiser ces nouvelles élections.

Motivés plus que jamais pour l'avenir de Celles

Jean Delestrain et son équipe restent pleinement mobilisés. Forts de leurs convictions humanistes et de leur engagement centriste, Les Engagés de Celles abordent cette nouvelle échéance électorale avec une énergie renouvelée. Nos valeurs de proximité, de dialogue et de respect restent au cœur de notre projet. Nous invitons chaque habitant à se rendre aux urnes le 12 janvier prochain pour exprimer sa voix dans ce moment démocratique crucial.